



UCLouvain

Faculté de philosophie,
arts et lettres

Mon année en FIAL

2026-2027

S'INFORMER • S'ORGANISER • SE REPÉRER

L'essentiel à savoir en Faculté de philosophie, arts et lettres

Une petite pause smartphone ou tablette ? Profites-en pour LIRE TES MAILS



Consulter régulièrement tes mails fait
partie de tes obligations d'étudiant·e
Pour plus de facilité :
[télécharge l'application](#)

Site de la faculté (www.fial.be)

Adresse mail UCLouvain

Toutes les informations importantes et essentielles à mon cursus étudiant sont envoyées sur mon adresse mail UCLouvain.

JE LA CONSULTE RÉGULIÈREMENT !

BUREAU VIRTUEL (MY UCLOUVAIN)

- Espace privé personnalisable reprenant les outils essentiels à mon parcours
- J'active mon bureau virtuel
- Widget « Mon dossier étudiant »
- Inscription aux cours et aux évaluations
- Résultats des évaluations
- Attestations (mutuelle, allocations familiales, etc.)
- Boîte mail UCLouvain
- Horaires
- Moodle
- Bibliothèques

RÉSEAUX SOCIAUX



[UCLouvain - Faculté de philosophie, arts et lettres - FIAL](#)



[fial_uclouvain](#)



[fial_uclouvain](#)



[Faculté de philosophie, arts et lettres @UCLouvain](#)

MOODLE

- Plateforme sur laquelle se trouve tout le matériel pédagogique nécessaire aux cours
- Je m'inscris à mes cours sur Moodle
- Supports de cours
- Communications des enseignants
- Exercices
- Travaux

HORAIRES DES COURS

J'installe l'[app UCLouvain](#) pour consulter [mon horaire](#). Je peux aussi le consulter directement via ADE mon horaire. **Un problème avec mon horaire ?** J'envoie un mail à : reservations-fial@uclouvain.be.

MA CHECK-LIST DE LA RENTRÉE

- M'inscrire à l'université au [Service des Inscriptions](#) au plus tard pour le 30 septembre
- Activer [mon compte global](#)
- Me connecter à mon bureau virtuel
- M'inscrire aux cours qui composeront mon programme annuel (PAE) via mon bureau virtuel (du 14/09 au 30/09)
- Je m'inscris à mes cours sur Moodle
- Vérifier mon programme annuel (PAE) définitivement validé par le jury que je reçois par e-mail

DEMANDE PARTICULIÈRES EN DÉBUT D'ANNÉE

Allègement du programme annuel

Il est possible d'introduire une demande d'allègement du programme annuel, c'est-à-dire de s'inscrire à moins de 60 crédits au cours d'une année académique. Ces dérogations ne peuvent être accordées que pour des motifs professionnels, académiques, sociaux ou médicaux, dûment attestés (date limite d'introduction : 30 septembre). Les étudiantes et étudiants de première année peuvent demander l'allègement, après la session de janvier, jusqu'au 15 février.

Valorisation de crédits (dispenses)

Les demandes de valorisation de crédits (dispenses) concernant des cours de ma formation sont à introduire pour le 30 septembre au plus tard.

Anticipation de cours

L'étudiant·e bisseur·euse de 1^{re} année de bachelier qui souhaite anticiper des cours des blocs annuels 2 et 3 doit introduire sa demande pour le 30/09 au plus tard.

Étudiant·e à profil spécifique (PEPS)

Porteur·se d'un handicap, atteint·e d'une maladie grave ou d'un trouble d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, ...) ? Artiste ou sportif·ve de haut niveau ? Entrepreneur·se ou créateur·trice d'activités ? Des aménagements sont possibles ! Les demandes du statut PEPS peuvent être introduites dès le 1^{er} juillet et le plus rapidement possible après la rentrée académique.

Congé éducation payé (CEP)

Vous êtes actif·ve dans la vie professionnelle ? Le congé éducation payé (CEP) vous permet de suivre une formation pendant ou en dehors de vos heures de travail, tout en conservant votre rémunération. Selon votre région d'occupation professionnelle, les cours peuvent être suivis en présentiel et/ou en ligne (apprentissage synchrone), en journée ou en horaire décalé. Il peut s'agir de cours de promotion sociale, de formations linguistiques, ou encore de formations orientées métier. Votre employeur peut obtenir un remboursement des heures de congé éducation payé dont vous avez bénéficié, sous certaines conditions (date limite d'introduction : 30 septembre).

À QUI M'ADRESSER ?

Accueil FIAL : www.fial.be - +32 (0)10 47 48 50 - accueil-fial@uclouvain.be (le mail est à privilégier)

MA PERSONNE DE CONTACT (GESTIONNAIRE DE PARCOURS)

ARGD	Archivistique, gestion et droit des données	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
ARKE	Histoire de l'art et archéologie, orientation générale Masters en enseignement S4-S5	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
BABA	Biologie, anthropologie et archéologie - Bachelier	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
CLAS	Langues et lettres anciennes, orientation classiques Masters en enseignement S4-S5	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
ETHI	Éthique	secretariat-efil@uclouvain.be	Marie-France Delcourt
FLE	Français langue étrangère	secretariat-master-elal@uclouvain.be	Dalila Labachi
FILO	Philosophie Masters en enseignement S4-S5	secretariat-efil@uclouvain.be	Marie-France Delcourt
GENR	Études de genre	secretariat-genre@uclouvain.be	Muriel Laloy
GERM	Langues et lettres modernes, orientation germaniques Bacheliers et Masters	secretariat-bac-elal@uclouvain.be secretariat-master-elal@uclouvain.be	Sibylle D'Hondt Dalila Labachi
HIST	Histoire Masters en enseignement S4-S5	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
HORI	Langues et lettres anciennes, orientation orientales	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
INTP	Interprétation	secretariat-lsti@uclouvain.be	Stéphanie Moermans
LAFR	Langues et lettres anciennes et modernes Bacheliers et Master	secretariat-bac-elal@uclouvain.be secretariat-master-elal@uclouvain.be	Sibylle D'Hondt Dalila Labachi
LING	Linguistique	secretariat-master-elal@uclouvain.be	Dalila Labachi
MULT	Communication multilingue	secretariat-master-elal@uclouvain.be	Dalila Labachi
MUSI	Histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
PATR	Conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
ROGE	Langues et lettres modernes, orientation générale Bacheliers et Masters	secretariat-bac-elal@uclouvain.be secretariat-master-elal@uclouvain.be	Sibylle D'Hondt Dalila Labachi
ROM	Langues et lettres françaises et romanes, orientation générale Bacheliers et Masters	secretariat-bac-elal@uclouvain.be secretariat-master-elal@uclouvain.be	Sibylle D'Hondt Dalila Labachi
THEA	Arts du spectacle	secretariat-master-elal@uclouvain.be	Dalila Labachi
TRAD	Traduction	secretariat-lsti@uclouvain.be	Stéphanie Moermans
VISU	Cultures visuelles	secretariat-ehac@uclouvain.be	Muriel Laloy et Stéphanie Moermans
LMOD	Masters en enseignement en langues modernes	secretariat-master-elal@uclouvain.be	Dalila Labachi
FRAN	Masters en enseignement en français	secretariat-master-elal@uclouvain.be	Dalila Labachi

CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Alizé VAN BRUSSEL
monitorat-fial@uclouvain.be

Missions :

- Aider et conseiller l'étudiant-e sur sa méthode de travail et sa gestion du temps
- Rediriger au besoin l'étudiant-e vers d'autres personnes ou services ressources
- Entretiens individuels possibles tout au long de l'année sur rendez-vous
- Séances collectives de méthode de travail

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

Fiorella FLAMINI
conseil-etu-fial@uclouvain.be

Missions :

- Écouter / informer / conseiller l'étudiant-e dans les choix liés à son parcours de formation (programme, mineure, master, finalité, réorientation, procédures et règlements, délibérations, etc)
- Informer sur les procédures et les règlements
- Entretiens individuels possibles tout au long de l'année sur rendez-vous

CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE AU MÉMOIRE (MASTER EN ÉTUDES DE GENRE)
CÉLINE POLAIN [Support Mémoire \(UCLearn\)](#)

2026

SEPTEMBRE

14/09	Rentrée académique (voir séances d'information et suspension des cours à 16h15) et début des cours du 1 ^{er} quadrimestre (voir horaires des cours)
14/09-30/09	Composition du programme annuel
17/09	Séance « composition de PAE en vue d'un départ en échange, bourses Erasmus et mobilités courtes »
30/09	Clôture des demandes d'autorisation particulières : valorisation de crédits, allègement et anticipation en 1 ^{re} année et date limite des demandes d'inscription à l'université

OCTOBRE

12/10-16/10	Erasmus Days
15/10	Séance générale « séjour d'échange »
19/10-23/10	Cours ouverts
21-22/10	24H Vélo
23/10	Dépôt du formulaire de choix de sujet de TFC
30/10	Date limite des modifications d'inscription en SIC (1 ^{re} année)

NOVEMBRE

10/11-17/11	Inscription aux évaluations de la session de janvier (1 ^{re} session)
12/11	Clôture dépôt de formulaire des choix de sujets de mémoires et TFE
18/11	Soirée info master

DÉCEMBRE

02/12	Cérémonie de diplomation (masters et agrégations)
04/12	Mise en ligne de l'horaire définitif de la session de janvier
07/12	Date limite de retrait d'inscription aux évaluations et évaluation des stages/TFE
10/12	Clôture du dépôt électronique des mémoires/TEF/TFC
19/12	Fin des cours du 1 ^{er} quadrimestre

L'UNIVERSITÉ EST FERMÉE

11/11	Armistice
21/12-02/01	Fermeture annuelle (Noël et Nouvel An)
29/03	Lundi de Pâques
01/05	Fête du travail
06/05	Ascension
17/05	Lundi de Pentecôte

2027

JANVIER

04/01-23/01	Session d'évaluations de janvier
-------------	----------------------------------

FÉVRIER

01/02	Date ultime pour le paiement du solde du montant des droits d'inscription (au plus tard) et début des cours du 2 ^e quadrimestre
01/02-08/02	Candidature pour les programmes d'échange Erasmus 2027-2028
12/02	Fin des réorientations (1 ^{re} année)
18/02	Forum Pro
22/02-05/03	Cours ouverts

MARS

15/03-22/03	Inscription aux évaluations de la session de juin (2 ^e session)
25/03	Job & Internship Fair et journée d'info master

AVRIL

30/04	Mise en ligne de l'horaire définitif de la session de juin
-------	--

MAI

10/05	Date limite de retrait d'inscription aux évaluations et évaluation des stages/mémoires/TFE/TFC
15/05	Fin des cours du 2 ^e quadrimestre
18/05	Date limite pour le dépôt électronique des mémoires/TFE/TFC
31/05-19/06	Session d'évaluations de juin

JUIN

29/06-06/07	Inscription aux évaluations de la session de septembre (3 ^e session)
-------------	---

JUILLET

14/07	Affichage de l'horaire définitif de la session de septembre
20/07	Date limite de retrait d'inscription aux évaluations et évaluation des stages/mémoires/TFE/TFC

AOÛT

13/08-31/08	Session d'évaluations de septembre
15/08	Clôture du dépôt électronique des mémoires/TEF/TFC

LES COURS SONT SUSPENDUS

26/10-31/10	Semaine "blanche"
25/01-30/01	Semaine "blanche"
19/04-01/05	Blocus
17/05-29/05	Blocus

CONCEPTS-CLÉS DU CURSUS UNIVERSITAIRE

Le cursus universitaire s'organise en cycles d'études (bachelier, master, master de spécialisation). Chaque cycle peut être subdivisé en blocs annuels. Ces blocs correspondent à la découpe chronologique d'un programme d'études et sont construits sur une logique de progression dans l'acquisition de la matière.

Le crédit est l'unité de mesure du travail de l'étudiant-e (1 crédit correspond à environ 30 heures de travail). Ce travail englobe la présence aux cours, la participation aux séances d'exercices, les recherches en bibliothèque, le travail personnel, etc. À chaque cours est attribuée une valeur en crédits. Au sein d'un bloc annuel, l'ensemble des cours vaut 60 crédits ; il s'agit d'une charge de travail estimée « normale » pour une année académique.

Le [décret «paysage»](#) a remplacé la logique d'année d'étude par une logique d'accumulation de crédits : au fur et à mesure que je réussis mes examens, j'accumule les crédits attribués aux cours et je progresse ainsi dans mon cycle. Ainsi, pour réussir mon cycle, je dois acquérir la totalité des crédits (soit 180 crédits pour un bachelier et 60 ou 120 crédits selon le type de master choisi). Je dispose d'un nombre limité d'années académiques pour réussir mon cycle (voir [finançabilité](#) de l'étudiant-e).

PROGRAMME ANNUEL DE L'ÉTUDIANT-E

Au début de chaque année académique, en septembre, l'étudiant-e doit composer son programme annuel, qui correspond à sa liste de cours (PAE = 60 crédits). L'année académique suivante, il/elle y inscrit ses éventuelles unités d'enseignement en échec ainsi que les cours du bloc suivant pour un total de 60 crédits (moyennant l'accord de son jury). Des particularités sont à prendre en compte.

- **Prérequis** : le prérequis est un lien établi entre deux unités d'enseignement au sein d'un programme et qui conditionne la possibilité pour l'étudiant-e d'inscrire une UE dans son programme annuel à la réussite du prérequis de celle-ci l'année académique précédente.
- **Cours bisannuels** : certains cours sont dispensés une année sur deux et sont signalés par les symboles $\bigcirc$ ou $\oplus$ dans le catalogue des formations.
- **Cours inactifs** : il arrive que certains cours ne soient exceptionnellement pas dispensés une année académique et soient signalés par le symbole $\triangle$ dans le catalogue des formations.
- **Conflits horaires** : en composant son programme annuel, l'étudiant-e doit vérifier l'horaire des cours pour éviter de choisir des cours qui ont lieu en même temps (séances magistrales et travaux pratiques).

Ce programme est ensuite soumis pour approbation au jury restreint du programme (président-e et secrétaire de jury). Si le programme composé par l'étudiant-e ne respecte pas le programme officiel, il peut être modifié par le jury. Après que son programme a été approuvé (au plus tard le 31 octobre), l'étudiant-e en est informé-e par e-mail. L'étudiant-e qui rencontre des difficultés peut prendre contact avec sa [gestionnaire de parcours](#).

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ÉTUDES ET DES ÉVALUATIONS

MA CHECK-LIST ÉVALUATION !

- Vérifier mon inscription aux évaluations pour chaque session :
 - Inscription à la session de janvier – **du 10/11/26 au 17/11/26**
 - Inscription à la session de juin – **du 15/03/27 au 22/03/27**
 - Inscription à la session de septembre – **du 29/06/27 au 06/07/27**
- [Vérifier régulièrement l'horaire des évaluations](#)
- [Consulter mes copies d'évaluations pour comprendre mes résultats](#)
- Consulter mes résultats sur mon bureau virtuel (diffusion des résultats dans les deux jours qui suivent la délibération)

ATTENTION !

Pour chaque cours, les évaluations sont organisées deux fois :

- Cours du Q1 : en janvier et en septembre
- Cours du Q2 : en juin et en septembre

Une épreuve partielle est organisée en janvier pour certains cours qui se donnent sur les deux quadrimestres.

Le seuil de réussite est fixé à 10/20 pour chaque unité d'enseignement et à 10/20 de moyenne pour le programme annuel de l'étudiant-e. Les crédits octroyés pour les notes supérieures ou égales à 10/20 sont définitivement acquis.

Si je ne suis pas inscrit-e à une évaluation, je ne peux pas la présenter. Aucune note ne me sera attribuée. Toute absence à une évaluation doit être motivée selon la procédure décrite sur les [pages concernant les examens](#).

Uniquement pour l'étudiant-e inscrit-e en première année de bachelier :

- **L'étudiant-e de première année qui échoue une évaluation à la session de janvier peut la représenter aux sessions de juin et/ou d'août. Pour tout conseil, l'étudiant-e prendra contact avec une conseillère de la faculté.**



BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de l'UCLouvain sont ouvertes à tous·tes, que l'on soit ou non étudiant·e. Des ouvrages, des revues papier ou électroniques, des bases de données, une série d'outils sont à ma disposition pour mener à bien mes recherches. Les bibliothèques sont également des espaces de travail, d'étude et de convivialité.

Notre learning center Christine de Pizan et nos bibliothèques :

- [Bibliothèque de philosophie \(BISP\)](#).
- [Bibliothèque des arts et des lettres \(BFLT\)](#).
- [Bibliothèque du centre d'études théâtrales \(BCET\)](#).

CIO (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)

Je remets en question mon choix d'études ? Je pense qu'une autre option pourrait me convenir ? Le CIO peut m'aider ! Il a pour mission d'informer et d'orienter les étudiant·es dans leur choix d'études (avant de commencer leur cursus et pendant leur parcours universitaire) et d'aider les futur·es diplômé·es dans leur insertion professionnelle.

SERVICE D'AIDE

Je me sens dépassé·e ? J'aurais besoin d'aide pour toutes les démarches concernant les bourses ? Je ne sais plus où j'en suis dans mes études ? Le Service d'aide a pour mission d'aider et d'écouter les étudiant·es en difficultés (sociale, psychologique, pédagogique, financière) par des entretiens individuels (confidentiels) avec un·e professionnel·le.

UNIVERS SANTÉ

Univers santé est une ASBL créée par l'UCLouvain pour sensibiliser les étudiant·es aux thématiques de la santé : alimentation, assuétudes, vie affective et sexuelle, santé mentale, stress, blocus, etc. Univers Santé organise une série d'actions de prévention et de sensibilisation, via notamment des formations à destination des étudiant·es (astuce : je m'inscris à la Newsletter).

WIFI ET SALLES INFORMATIQUES

Plusieurs salles informatiques sont mises à ma disposition. L'accès est réservé aux étudiant·es UCLouvain muni·es de leur carte d'accès. Certaines salles sont ouvertes 24h/24, 7j/7. Je peux également me connecter au réseau wifi grâce à mon identifiant global. En cas de problème lié à un service informatique de l'UCLouvain, je n'hésite pas à contacter le [Service Desk](#) !

SERVICE DES SPORTS

Une multitude d'activités sportives me sont proposées toute l'année grâce à la carte sport

RESTOS U

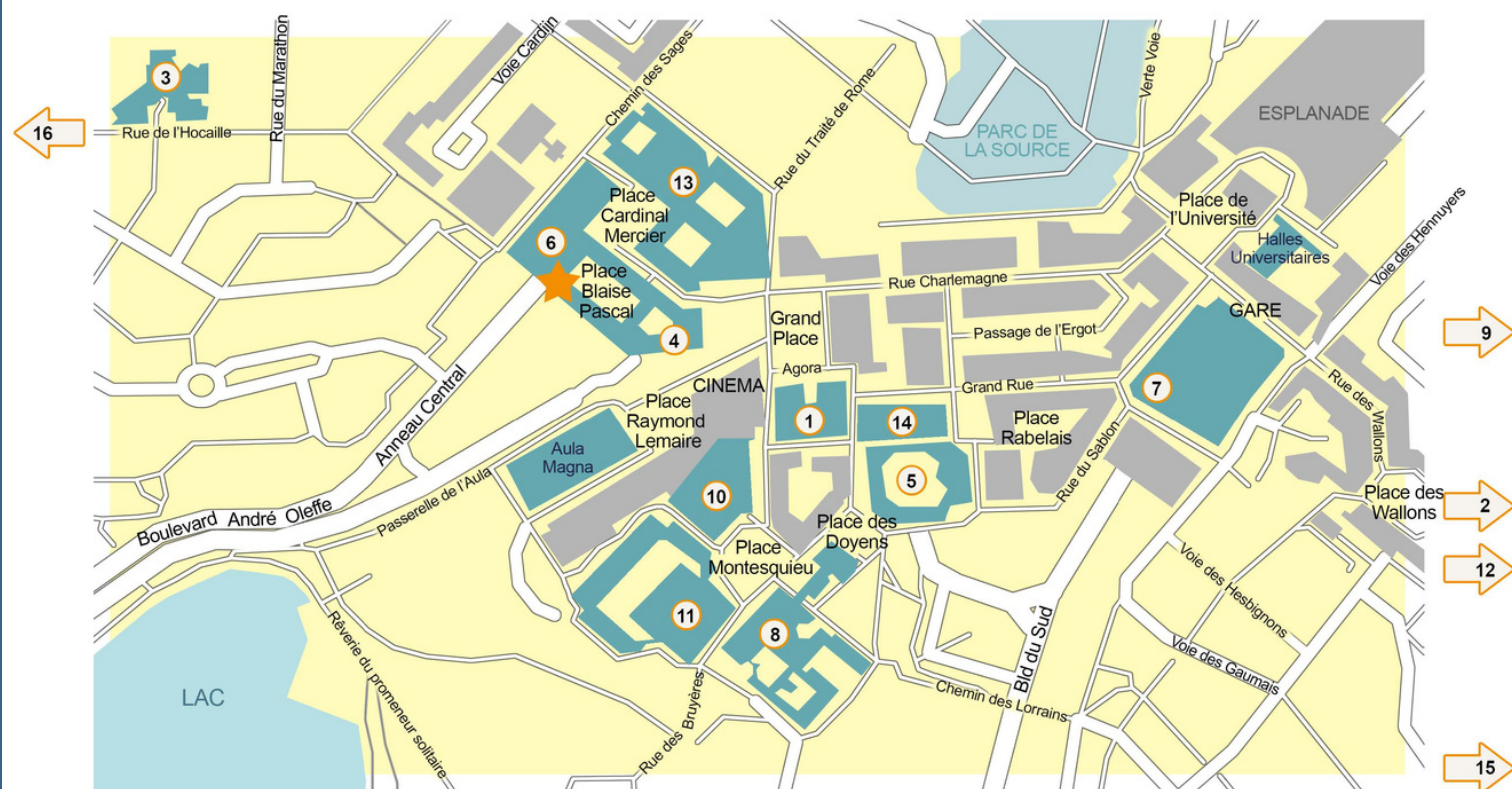
Les Restaurants Universitaires (Galilée, Sablon, D'un Pain à L'Autre): une cuisine saine et équilibrée, les menus sont élaborés avec la collaboration d'une diététicienne. Les Restos U proposent tous les jours aux étudiant·es un plat malin à prix mini ! (sur présentation de la carte étudiant).

CARTES CULTURE ET SOLIDAIRE

Ces cartes me permettent d'obtenir des avantages auprès des partenaires culturels de l'UCLouvain (places gratuites, réductions, invitations, etc.) et des magasins solidaires (Café/resto Altérez-vous, etc.).

VIE ÉTUDIANTE

- [Bureau des étudiants \(BDE\)](#) : Cet organe de la Faculté vise à représenter les intérêts des étudiant·es. Il est composé d'un·e président·e, d'un·e vice-président·e, d'un·e secrétaire général·e et de responsables de la Communication et de l'Évènementiel, entouré·es des délégué·es de cours.
- [Kots à projets \(KAP\)](#) : Un kot à projet est une association regroupant plusieurs étudiant·es. Ces étudiant·es vivent ensemble dans un kot et se réunissent autour d'un projet commun. 80 Kots à projets se trouvent sur le site de Louvain-la-Neuve.
- [Cercles](#) : Les Cercles sont des associations étudiantes qui rassemblent les étudiant·es d'une même faculté autour d'activités folkloriques estudiantines et culturelles. La Faculté en compte trois : [Cercle philo et lettres \(FLTR\)](#), [Cercle des étudiant·es en philosophie \(CEP\)](#), [Cercle Historique](#).
- [Régionales](#) : Les Régionales réunissent les étudiant·es selon leurs origines géographiques (région, province ou ville). Il y en a actuellement 16.
- [StudentUCLouvain](#) : La page Facebook officielle du vice-rectorat aux affaires étudiantes de l'UCLouvain.



1	AGOR	Auditoires Agora	Place Agora, 19 (entrée sous la fresque murale)
2	BARB	Auditoires Sainte-Barbe	Place Sainte-Barbe, 1
3	COUB	Auditoires Pierre de Coubertin	Place Pierre de Coubertin, 2
4	DESC	Auditoires Descamps	Grand'place, 45
5	DOYE	Auditoires Doyen	Place des Doyens, 1
6	ERAS	Auditoires Erasme	Place Cardinal Mercier, 31
7	ESOP	Auditoires Esope	ILV (Institut des Langues Vivantes) Traverse d'Esope
8	LECL	Auditoires Leclercq	Place Montesquieu, 1
9	MERC	Auditoires Mercator	Place Louis Pasteur, 3
10	MONT	Auditoires Montesquieu	Place Montesquieu, 32
11	MORE	Auditoires More	Place Montesquieu, 2
12	A (SCES)	Auditoires A (Sciences)	Place des Sciences, 2
13	SOCR	Auditoires Socrate	Place Cardinal Mercier, 10-12
14	STUD	Auditoires Studio	Place Agora (entrée par l'escalier extérieur)
15	SUD	Auditoires Croix du Sud	Place Croix du Sud
16	BLOCRY	Centre d'études théâtrales	Place de l'Hocaille, 4
17	MDL	Maison des langues	Voie du Roman Pays, 3a